

Les *Quand-P* valenciennes et les structures corrélatives

Frédérique Saez

CLLE-ERSS
Université de Toulouse II Le Mirail et CNRS
5, allée Antonio Machado
F – 31058 TOULOUSE CEDEX 9
saez@univ-tlse2.fr

1 Introduction

Les propositions introduites par *quand*, sont traditionnellement considérées comme des propositions circonstancielles étant dans la dépendance d'un prédicat verbal. Or des travaux linguistiques plus ou moins récents (JeanJean, Borillo, Benzitoun...) montrent qu'il existe, en fait, de nombreux modes d'intégration de *Quand-P* dans un énoncé.

Nous restreindrons notre cadre d'étude aux *Quand-P* analysées comme appartenant à la valence, sujet ou objet, d'un verbe¹, ainsi que dans les propositions suivantes :

- (1) *Ça me surprend toujours quand des êtres humains se comportent ainsi (exemple (630) donné par C. Benzitoun (2007 : 211))*
- (2) *J'aime quand tu souris*
- (3) *Elle m'a parlé de quand vous étiez petits (M. Aymé, cité dans Le Petit Robert)*

En position argumentale, la *Quand-P* est très fortement nominalisée, d'où sa proportionnalité avec une proforme *ça/cela/le*, et entre dans le paradigme suivant (nous verrons que l'analyse de *Quand-P* en position de sujet pose un certain nombre de problèmes, nous ne donnons donc ci-après que le paradigme de la valence objet) :

$$\begin{array}{l} \vee \left| \begin{array}{l} \text{Objet direct} \\ \text{Ça/le/la} = \text{SN} \\ \text{Quand-P} \end{array} \right. \rightarrow j'aime \left| \begin{array}{l} \text{ça} \\ \text{quand-P} \end{array} \right. \end{array}$$

Dans cette étude nous comparerons cette position argumentale – directe ou prépositionnelle – avec d'autres types de *Quand-P*, que nous reconnaitrons comme des *Quand-P* corrélatives, qui sont déterminées (notamment par Benzitoun (2007)) comme étant concurrentielles des précédentes. Il s'agira donc pour nous de définir les deux types de structures, valenciennes et corrélatives, et de les comparer afin de comprendre la raison de leur présence simultanée en langue, puisque nous ne croyons pas en la « synonymie », tant sémantique que syntaxique.

Notre cadre théorique ne sera pas contraint à celui de l'Approche Pronominale, quoique nous reprendrons la terminologie de cette approche, car nous ne pensons pas la syntaxe comme indépendante des théories pragmatiques et sémantiques, aussi nous ne définirons qu'au fur et à mesure les notions auxquelles nous aurons recours et notre étude se fera sous deux angles corrélés : syntaxique et sémantico-discursif. Concernant le corpus, les exemples sont essentiellement extraits de corpus écrits (Frantext, Le Monde), les exemples de français parlé étant empruntés à Benzitoun (2007), mais à l'inverse de son choix méthodologique, nous avons écarté de notre analyse les *Quand-P* interrogatives, pensant que ces dernières doivent faire l'objet d'une étude particulière.

Avant d'aborder l'étude proprement dite des *Quand-P* valenciennes et corrélatives, il nous paraît nécessaire de définir ce que nous entendons par « structure corrélatives ».

2 Qu'est-ce qu'une « structure corrélatrice » ?

Nous définirons ce schème sur le modèle de S. Allaire (1982 : 427) comme un mode de « codétermination syntaxique bilatérale », c'est-à-dire défini à la fois par l'incomplétude syntaxique et « l'équipotence » des deux verbes inclus dans les deux parties constituant l'énonciation unaire.

Ce tour syntaxique a été décrit en diachronie par Haudry (1973) qui le situait à un niveau intermédiaire entre la parataxe et l'hypotaxe : pour lui, les deux parties de l'énonciation sont interdépendantes, et aucune n'est à considérer comme subordonnée. La structure peut s'exprimer segmentalement par des signifiants différenciés, ou identiques, et c'est le cas du latin, langue pour laquelle la forme binaire de base de la corrélation est le diptyque normal, où le relatif précède la proposition introduite par le corrélatif anaphorique (le diptyque inverse étant considéré par Haudry (1973) comme un *effet de style*), ce que l'on peut rendre schématiquement de la façon suivante :

[pronom relatif + pronom de reprise anaphorique] = i.-e. [**k^wo-... *to*], lat. *qui...is*.

Ce qui donne par exemple :

(4) Lat. « *Quos ferro trucidari oportebat, eos nondum voce vulnero* » (Cicéron, [cité par Haudry]) Fr. : *Des gens qu'il aurait fallu massacrer par le fer, (ceux-là) je ne les blesse pas*

S. Allaire dans sa thèse (1982) confirme le caractère interpropositionnel du schème en posant le principe d'une double incomplétude sous-jacente et condition à l'unicité dialectique de la structure. Cette double incomplétude est marquée par la présence de termes corrélatifs qui entretiennent entre eux un rapport de dépendance interne (basée sur une incomplétude syntaxique (une *Qu*-forme introductive) et sur une incomplétude énonciative (une anaphore), formant les deux parties corrélatives d'un tout, signalant la complémentarité des propositions introduites. En termes discursifs et pour reprendre la terminologie de Charolles (1997), la *Qu*-forme induit une relation d'indexation, et l'anaphore une relation de connexion avec réinterprétation, réanalyse, de la P1, relations pour lesquelles A. Le Draoulec et M. Bras précisent (2005 : 2) :

« La connexion [r] correspond à un mode de relation « vers l'arrière », au sens où un lien se crée avec ce qui précède [relation de type anaphorique]. L'indexation [r'], en revanche, désigne un processus qui s'établit « vers l'avant » [relation de type cataphorique] : l'expression indexante [...] constitue un critère d'interprétation pour la ou les propositions qui la suivent [...]. »

La seconde incomplétude de la structure se situe à un niveau interne aux unités partielles ouvertes par les termes corrélatifs, donc au niveau essentiellement des verbes des deux prédications unies, qui sont donc articulés de telle sorte que l'ordination soit réciproque, et non pas hiérarchique.

Les P1 et P2 d'une structure corrélatrice sont donc dans une interdépendance syntactico-sémantico-référentielle, puisque, comme le dit S. Allaire (1982 : 122), « la réalisation anaphorique souligne la complémentarité des deux propositions : alors que le second complète séquentiellement le premier, celui-ci est repris comme complément du second » ; l'anaphore est donc un indice fort de l'incomplétude entre les deux énoncés, et c'est de réinterprétation dont il s'agit au sein d'une structure corrélatrice : P1 ne se comprend qu'après l'énonciation de P2, qui ne s'interprète qu'à partir du « pôle de référence »² que constitue P1.

Ce que l'on peut représenter schématiquement de la façon suivante :

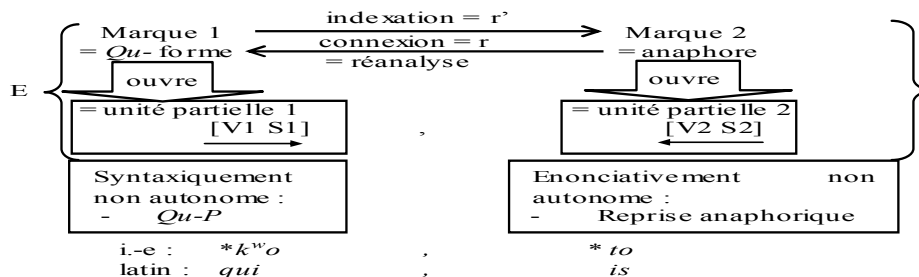


Figure 1

Pour notre analyse nous retiendrons les propriétés suivantes :

1. Les marques corrélatives doivent avoir une fonction syntaxique dans les propositions qu'elles introduisent (pour la *Qu-P*), ou dans lesquelles elles sont incluses (pour le pronom anaphorique) ;
2. Il faut qu'il y ait concomitance de deux indices d'incomplétude : un indice segmental (*Qu-* forme + pronom anaphorique) et un indice syntaxique (interdépendance des V1 et V2) ;
3. Les marques corrélatives doivent avoir un rôle de désignation de deux unités partielles (rôle assumé par la fonction syntaxique démarcatrice de la *Qu-P* et par la fonction énonciative anaphorique du pronom) et fonctionnel (les unir au sein d'une énonciation unaire).

3 *Quand-P* en position de valence sujet ou structure corrélatrice en [*Quand...cela/ça*] ou [*cela/ça...Quand-P*] ?

C. Benzitoun (2007) avance l'idée d'une *Quand-P* en position sujet et interprète de cette façon les propositions (5) et (6) suivantes :

(5) *Ça me surprend toujours quand des êtres humains se comportent ainsi* (exemple (630) donné par C. Benzitoun (2007 : 211))

(6) *L1 non ce qu'il y a c'est que non quand on joue par exemple au bord de l'Atlantique + quand la mer se retire ça laisse un sable assez dur des fois + bien lisse et dur +* (exemple (632) donné par C. Benzitoun (2007 : 212))

Pour justifier de sa position, il cite Muller (1996a : 217) qui précise sur ce type de *Quand-P* qu'elles viennent, par le biais de la reprise pronominale « se nicher dans une position fonctionnelle à laquelle [elles] n'[ont] en principe pas droit », en l'occurrence la position argumentale de sujet.

C. Benzitoun (2007) va plus loin en postulant la possibilité de trouver en langue la construction inventée ci-dessous :

(7) ? « *quand arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière (constitue/représente) un sujet délicat lourd de conséquence.* » (C. Benzitoun ; ex : (636) (2007 : 213)).

Mais il précise, et nous confirmons le même échec, n'avoir pas trouvé en corpus (ni oraux, ni écrits) d'attestation de ce type d'emploi de *Quand-P*.

De plus le parallélisme établi par Benzitoun entre les exemples (5) et (6) et l'exemple (7) nous paraît peu justifié, et s'il l'était nous pourrions alors remplacer pour les propositions (5) et (6), le pronom *ça* par la *Quand-P* (comme nous verrons qu'il est possible de faire pour les *Quand-P* en position de valence directe). Or cette opération rend les énoncés (5) et (6) agrammaticaux, comme le montrent les manipulations (5a) et (6a) ci-dessous :

- (5a) ?³ **quand** des êtres humains se comportent ainsi me surprend toujours
(6a) * **quand** la mer se retire laisse un sable assez dur des fois

De surcroît pour son exemple (7) la substitution possible de *quand* par *lorsque* – ou encore à *quel moment* – pousse à une interprétation interrogative pour ce *quand*, ce qui invaliderait nécessairement son hypothèse :

- (7a) **à quel moment/lorsqu'**arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière constitue/représente un sujet lourd de conséquences ?

Substitution impossible pour les autres propositions :

- (5b) * **à quel moment/lorsque** des êtres humains se comportent ainsi me surprend toujours ?
(6b) * **à quel moment/lorsque** la mer se retire ça laisse un sable assez dur des fois ?

Si son interprétation était justifiée, nous serions alors en présence d'une *Quand-P* thématifiée, rejetée à gauche et, dans ce cas, il ne nous serait pas possible, comme le signifie B. Combettes (1996 : 92), d'insérer l'adverbe modalisateur *certes* entre la principale et la subordonnée thématifiée⁴, or pour nos propositions (5) et (6) il est possible d'intégrer *certes* :

- (5c) quand des êtres humains se comportent ainsi, **certes** ça me surprend toujours
(6c) quand la mer se retire, **certes** ça laisse un sable assez dur des fois

C'est donc que la proposition introduite par *quand* n'est pas une temporelle thématifiée, rejetée à gauche et dont la reprise pronominale serait la marque du déplacement, mais qu'elle est topicalisée. Nous nous appuyons ici sur le modèle de Combettes (1996), (1998) et opposons les notions de thème et topique en ce que le thème correspond au constituant le moins informatif sur l'échelle du dynamisme communicatif, et le topique au « point de départ de la communication » (Combettes (1998 : 138)), c'est-à-dire à ce à partir de quoi peut s'opérer un « commentaire », une prédication.

C'est sur ce principe de la topicalisation de la proposition conjonctive que nous pouvons postuler une interprétation corrélatrice pour ces structures.

Bien que l'on trouve de nombreux exemples de diptyque inverse, nous analyserons essentiellement ici, pour des raisons de place, le diptyque normal en [*quand...cela/ça*] dont les propositions (8), (9) et (10) suivantes :

- (8) **Quand** j'ai bu, **ça** se voit ; **quand** j'ai soif, **ça** se voit pas (exemple (646) donné par C. Benzitoun (2007 : 215))
(9) **Quand** un connard se fait étendre, **ça** fait jamais de vagues. C'est bon pour moi. Et pour toi aussi. Si je te plombe, tes copains prendront ma doublure. (Frantexte : J-CI. Izzo, *Total Khéops* (1995 : 213-214))
(10) Je ne déteste pas que dans la controverse ce gavé de science se montre si fort attaché à son opinion qu'il cesse enfin d'être raisonnable. Bref, **quand** il règne, **ça** baigne. Mais raide, il n'est pas sec : il tient à sa fratrie, qui n'est pas sans pouvoir sur lui, surtout Yvonne. (Frantexte : H. Bazin, *L'école des pères* (1991 : 224))

pour lesquelles l'insertion de l'adverbe *certes* ne pose pas de problèmes, et que l'on ne saurait donc analyser comme des temporelles thématifiées :

- (8a) quand j'ai bu, **certes** ça se voit ; quand j'ai soif, **certes** ça se voit pas
(9a) quand un connard se fait étendre, **certes** ça fait jamais de vagues
(10a) quand il règne, **certes** ça baigne.

En diptyque normal, *a priori*, nos propositions semblent correspondre aux critères énoncés précédemment pour une structure corrélatrice, à savoir :

1. Les termes corrélatifs doivent avoir une fonction dans la proposition qu'ils introduisent (ce que l'on peut mettre en évidence par la commutation de *quand* par *au moment où*, la fonction de *cela/ça* sujet ne posant pas de problèmes) :

- (6d) **quand/au moment où** la mer se retire, ça laisse un sable assez dur
- (8b) **quand/au moment où** j'ai bu, ça se voit ; **quand/au moment où** j'ai soif, ça se voit pas
- (9b) **quand/au moment où** un connard se fait étendre, ça fait jamais de vagues
- (10b) **quand/au moment où** il règne, ça baigne.

Nos propositions vérifient donc la première des propriétés, voyons ce qu'il en est des autres critères à savoir : 2. la concomitance de deux indices d'incomplétude ; et 3. le rôle à la fois démarcatif et fonctionnel des marques corrélatives.

Concernant la double incomplétude – segmentale et syntactico-énonciative – de la structure corrélatrice, on constate que toutes nos propositions sont constituées segmentalement d'un morphème *quand* introducteur démarcatif et fonctionnel, en ce qu'il désigne la dépendance – syntaxique et discursive – de la proposition qu'il introduit par rapport à une autre proposition. Ce point est vérifiable par l'extraction de *Quand-P* dans une construction clivée :

- (6e) **c'est** quand la mer se retire **que** ça laisse un sable assez dur
- (8c) **c'est** quand j'ai bu **que** ça se voit ; **c'est** quand j'ai soif **que** ça se voit pas
- (9c) **c'est** quand un connard se fait étendre **que** ça fait jamais de vagues
- (10c) **c'est** quand il règne **que** ça baigne.

Les secondes parties de nos structures sont toutes introduites par les pronoms *ça* et *cela*, qui reprennent anaphoriquement la situation donnée dans les *Quand-P* antéposées, indiquant par cette voie l'incomplétude sémantique des propositions qu'ils introduisent. Nous parlons ici non d'anaphore totale, mais d'anaphore que nous pourrions dire « associative », effectivement ce n'est pas la « temporalité » de la *Quand-P* qui est reprise anaphoriquement, mais la situation donnée, ce que l'on pourrait paraphraser de la façon suivante :

- (6f) quand / **le fait que** la mer se retire, (ça) laisse un sable assez dur → quand la mer se retire, ça/**ce fait** laisse un sable assez dur
- (8d) quand / **le fait que** j'ai bu (ça) se voit ; quand / **le fait que** j'ai soif ça se voit pas → quand j'ai bu ça/**ce fait** se voit ; quand j'ai soif ça/**ce fait ne** se voit pas
- (9d) quand / **le fait que** un connard se fait étendre, ça fait jamais de vagues → quand un connard se fait étendre ça/**ce fait ne** fait jamais de vagues
- (10d) quand / **le fait que** il règne, ça baigne → quand il règne ça/**ce fait** baigne

Cette interprétation situationnelle de *Quand-P* est soutenue par la difficile acceptabilité de la pronominalisation de *Quand-P* par *ce moment-là* :

- (6g) ? **ce moment-là** ça laisse un sable assez dur des fois
- (8e) ? **ce moment-là** ça se voit ; **ce moment-là** ça se voit pas
- (9e) ? **ce moment-là** ça fait jamais de vagues
- (10e) ? **ce moment-là**, ça baigne

Le pronom anaphorique ne semble donc pas pointer un « moment » mais un état ou une situation donnée dans le cadre temporel ouvert par *Quand*, ce qui nous amène naturellement à nous demander si *quand* a toujours une valeur temporelle dans ces propositions, question soutenue par la commutation possible du morphème avec *le fait que*. Au niveau segmental donc nos propositions ne paraissent pas poser de problèmes, en revanche les choses sont plus complexes en ce qui concerne l'incomplétude des V1 et V2.

Tous nos procès sont dans un rapport de synchronisation qui peut être mis en évidence par le remplacement de *quand* par *tant que* – manipulation effectuée sur le modèle d'A. Borillo (1988) :

- (6h) **quand/tant que** la mer se retire ça laisse un sable assez dur

- (8f) **quand/tant que** j'ai bu, ça se voit ; **quand/tant que** j'ai soif, ça se voit pas
 (9f) **quand/tant qu'**un connard se fait étendre, ça fait jamais de vagues
 (10f) **quand/tant qu'**il règne, ça baigne.

Cette contrainte à la synchronisation dans l'articulation entre V1 et V2 s'accompagne nécessairement d'une coréférence temporelle obligatoire, et l'on ne peut faire varier le temps de V1 ou V2, sans faire varier le temps du V2 ou V1 correspondant :

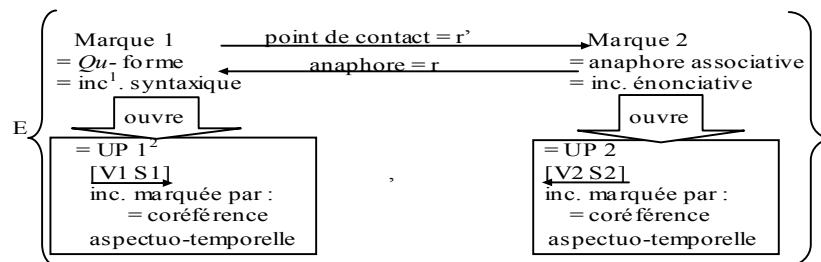
- (5i) ? quand la mer se **retirait/retirera**, ça laisse un sable assez dur / ? quand la mer se retire, ça **laissait/laissera** un sable assez dur
 (8g) ? quand je **buvais/boirai**, ça se voit ; quand **j'avais/aurai** soif, ça se voit pas / ? quand je bois, ça se **voyait/verra** ; quand j'ai soif, ça se **voyait/verra** pas
 (9g) ? quand un connard se **faisait/fera** étendre, ça fait jamais de vagues / ? quand un connard se fait étendre, ça **faisait/fera** jamais de vagues
 (10g) ? quand il **régnaît/règnera**, ça baigne / ? quand il règne, ça **baignait/baignera**.

Si cette contrainte de coréférence temporelle et de synchronisation n'est pas propre aux structures corrélatives, elle participe tout de même à désigner l'interdépendance des V1 et V2, indiquant, de fait, que les deux procès sont intimement liés au plan énonciatif.

Nos deux unités partielles s'articulent temporellement dans une sorte de parallélisme dont *quand* marque le point de départ, dans la mesure où il construit le pôle de référence dans lequel vient s'ancrer la temporalité de V2. *Quand* indique donc un *point de contact* temporel, moment à la fois précis (point de départ du parallélisme) et indéterminé (dont la temporalité n'est pas datée dans le temps) qui va définir la temporalité de V2 en le construisant dans un rapport de synchronisation aspectuo-temporelle qui provoque alors l'incomplétude de ce dernier.

Ce parallélisme temporel est soutenu par la topicalisation de la *Quand-P* qui induit une coupure informative par rapport à ce qui précède, coupure dans laquelle la structure corrélatif s'insère comme une unité dialectique indépendante, construite sur le couplage de deux procès réciproquement ordonnés.

Nous pouvons donc établir le schéma suivant :



¹ « inc. » signifie « incomplétude »

² « UP1 » et « UP2 » signifie : « unité partielle 1 » et « unité partielle 2 »

Figure 2

Le connecteur *Quand* assure, dans cette structure, le parallélisme organisationnel (segmentation) et sémantique (coupure avec ce qui précède et instruction d'un point de contact entre les V1 et V2).

4 *Quand-P* en position de valence directe :

Dans une telle position des contraintes fortes semblent peser à la fois sur la *Quand-P* et sur le prédicat. Effectivement on ne les trouve que dans la valence de verbes psychologiques ou de sentiment de type *aimer, détester, préférer, adorer...* :

- (11) *J'aime aussi beaucoup quand il parle d'histoire naturelle. (A. Gide, cité dans le Petit Robert)*
(12) *Je déteste quand on m'en veut (Frantexte : S. De Beauvoir, Les mandarins, (1954 :166))*
(13) *Moi je préfère quand ils crèvent tous (Frantexte : R. Queneau, Zazie dans le métro, (1959 :224-225))*

Outre la construction argumentale directe, C. Benzitoun (2007) signale pour ces verbes trois « groupes de constructions⁵ » possibles dont un avec reprise pronominale de la *Quand-P* dans la valence objet du verbe :

- (14) *Quand je vois encore des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + j'apprécie j'apprécie pas ça (exemple (638) donné par C. Benzitoun (2007 : 213))*
(15) *Pour moi, un magistrat responsable, c'est quelqu'un qui, quand il est amené à commettre une faute dans l'exercice de ses fonctions, le reconnaît et en répond (journal Le Monde, décembre 1999)*
(16) *Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous n'aimez pas cela du tout (journal Le Monde, décembre 1999)*

Le parallélisme entre ces deux types de construction proposé par C. Benzitoun n'est pas sans fondement, et le premier constat que l'on peut faire pour appuyer cette analogie est que la position de la *Quand-P* n'est pas contrainte, ni pour l'une ni pour l'autre des propositions, à la post- ou antéposition (pour des raisons de place nous n'opérerons les tests que sur les propositions (11) et (14), mais ils sont aussi valables pour les propositions (12), (13), (15) et (16)) :

- (11a) *quand il parle d'histoire naturelle j'aime aussi beaucoup*
(14a) *+ j'apprécie j'apprécie pas ça quand je vois des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle*

De plus la reprise pronominale de la *Quand-P* pour (11) n'entraîne pas l'agrammaticalité de l'énoncé :

- (11b) *quand il parle d'histoire naturelle, j'aime aussi beaucoup ça / j'aime aussi beaucoup ça, quand il parle d'histoire naturelle*

De même que la construction « directe » de *Quand-P* pour (14) :

- (14b) *j'apprécie pas quand je vois des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle*

On remarque également la même contrainte de coréférence temporelle entre les V1 et V2, pour l'une et l'autre des constructions :

- (11c) *? j'aimais/j'aimerai aussi beaucoup quand il parle d'histoire naturelle / ? j'aime aussi beaucoup quand il parlera/parlait d'histoire naturelle*
(14c) *? quand je voyais/verrai des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + j'apprécie j'apprécie pas ça / ? quand je vois des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + j'apprécierai/appréciais pas ça*

La relation temporelle articulant les deux procès paraît être de l'ordre de la synchronisation, et l'on peut faire commuter sur l'axe paradigmatique *quand* par *tant que* (les propositions deviennent alors plus acceptables lorsque la *Quand-P* est antéposée, c'est pourquoi nous donnons les deux manipulations pour (11)) :

- (11d) *je déteste, quand/tant qu'on m'en veut → quand/tant qu'on m'en veut, je déteste*

(14d) **quand/tant que** je vois des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + j'apprécie j'apprécie pas ça

Avec ce type de verbes les locuteurs ont donc le choix entre une construction de valence directe, ou bien une structure avec reprise pronominale. Cependant peut-on considérer ces deux constructions comme syntaxiquement équivalentes ? Et si non, la structure corrélatrice serait-elle dérivée de la structure directe ? La réponse à ces questions nous est offerte par l'adverbe *certes* que l'on peut insérer en (14), mais pas pour la construction valencielle directe :

(14e) quand je vois des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + **certes** j'apprécie j'apprécie pas ça

Mais :

(11e) ? j'aime aussi beaucoup **certes** quand il parle d'histoire naturelle

Nous reconnaitrons donc, en (14), (15) et (16), une structure corrélatrice dans la mesure où l'on se trouve en présence d'un schème équivalent à ce que nous avons précédemment pour la construction [*Quand...ça/cela*] et qu'elles correspondent aux critères définis pour une telle structure, à savoir la concomitance de deux indices d'incomplétude : 1. La présence des termes corrélatifs *quand* et *ça* assurant la ligature de l'énonciation et ayant une fonction au sein des propositions qu'ils introduisent ; et 2. L'incomplétude des V1 et V2 induite par la topicalisation de la *Quand-P*.

D'un point de vue sémantique les propositions (11), (12), (13) et (14), (15), (16) se distinguent. Effectivement, en (11), (12) et (13) l'interprétation d'un *quand* temporel ne pose pas de problèmes, comme le montre la pronominalisation possible de *Quand-P* par *ce moment-là* :

(11f) j'aime aussi beaucoup **ce moment-là**

(12a) je déteste **ce moment-là**

(13a) moi je préfère **ce moment-là**

Commutation impossible, ou sémantiquement difficilement acceptable, pour les propositions (14), (15) et (16) pour lesquels la pronominalisation de *Quand-P* est meilleure avec *ce fait-là* :

(14f) quand je vois des jeunes femmes chercher dans les poubelles, j'apprécie pas ça → ? j'apprécie pas **ce moment-là**

Mais : quand je vois des jeunes femmes chercher dans les poubelles, j'apprécie pas **ce fait-là**

(15a) Pour moi, un magistrat responsable, c'est quelqu'un qui, quand il est amené à commettre une faute dans l'exercice de ses fonctions, **le reconnaît** et en répond → ? Pour moi, un magistrat responsable, c'est quelqu'un qui, quand il est amené à commettre une faute dans l'exercice de ses fonctions, **reconnaît ce moment-là**

Mais : c'est quelqu'un qui quand il est amené à commettre une faute dans l'exercice de ses fonctions, reconnaît **ce fait-là**

(16a) Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, **quand** vous perdez deux fois contre une même équipe, vous **n'aimez pas cela** du tout → ? quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous n'aimez pas **ce moment-là**

Mais : quand vous perdez deux fois contre une même équipe vous n'aimez pas **ce fait-là**

Comme pour les structures en [*Quand...ça/cela*], la reprise anaphorique est situationnelle et non temporelle ainsi les propositions (11), (12) et (13) ne sont ni syntaxiquement (valence directe vs structure corrélatrice), ni sémantiquement (interprétation temporelle vs interprétation situationnelle) équivalentes aux propositions (14), (15) et (16). Il paraît alors difficile d'envisager que les structures corrélatrices soient dérivées des structures valencielles, mais la réponse possible à cette interrogation nous sera donnée après étude de la valence prépositionnelle.

5 *Quand-P* en position de valence prépositionnelle :

En place de valence prépositionnelle on trouve les constructions suivantes avec les verbes de type de *parler de*, *penser à*... :

(17) *Elle m'a parlé de quand vous étiez petits (M. Aymé, cité dans Le Petit Robert)*

(18) *Même que je les ai vus sniffer pendant le cours de maths dans un sac en plastoche. Moi y me suffisait de penser à quand je serais grande et que je serais devenue la collègue de mémé et qu'on ferait équipe toutes les deux... (Frantext : F. Seguin, L'arme à gauche, (1990 : 17-18))*

Ici aussi un certain nombre de régularités sont observables dont la première : seules quelques prépositions semblent acceptées, dont *à* et *de* attestées.

Comme pour les précédentes structures, on remarque une contrainte temporelle, mais ici il ne s'agit pas de coréférence mais de concomitance, ce que l'on peut mettre en évidence, sur le modèle de A. Borillo (1988), par la commutation de *quand* par *l'époque où*, *le moment où*, *le temps où*... :

(17a) elle m'a parlé **de quand/du temps-époque-moment où** vous étiez petit

(18a) moi y me suffisait de penser **à quand/au temps-moment-à l'époque où** je serais grande

Pour ces propositions la *Quand-P* est difficilement mobile et son antéposition rend douteuse l'acceptabilité des énoncés, quand bien même on reprendrait pronominalement la *Quand-P* :

(17b) ? **de quand** vous étiez petit elle m'a parlé → ? de quand vous étiez petit elle m'**en** a parlé

(18b)⁶ ? **à quand** je serais grande moi y me suffisait de penser → ? à quand je serais grande moi y me suffisait d'y penser

A moins d'une intonation vraiment particulière (17b) et (18b) sont difficilement acceptables. Cependant l'antéposition de *Quand-P* en valence prépositionnelle n'est pas interdite puisque l'on trouve en langue les propositions suivantes, où la *Quand-P* est reprise pronominalement dans la seconde partie de l'énoncé :

(19) *Nicolas est somnambule, chuchoterait-on à la maison. On ne le dirait d'ailleurs pas devant lui : quand un enfant est gravement malade, on n'en parle pas devant lui. Dans quelle mesure était-ce grave, d'être somnambule ? (Frantexte : E. Carrère, La classe de neige, (1995 : 102-103))⁷*

(20) *Il regardait devant lui, le corps très droit, la queue de cheval sur l'épaule, comme si depuis le départ il n'avait pas bougé. Quand Nicolas se redressa il s'en rendit certainement compte mais garda le silence. (Frantexte : E. Carrère, La classe de neige, (1995 : 164-165))*

(21) *En 1996, quand la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils eurent du mal à y croire (journal Le Monde, décembre 1999)*

Que l'on peut trouver aussi avec les verbes suivants : *s'y habituer*, *s'y intéresser*, *s'y fier*, *y songer*, *y rêver*, *s'en moquer*, *s'en méfier*, *s'en souvenir*, *en raffoler*...

Comme pour les structure précédente il est possible pour (19), (20) et (21) d'intégrer l'adverbe *certes* :

(19a) quand un enfant est gravement malade, **certes** on en parle pas devant lui

(20a) quand Nicolas se redressa, **certes** il s'en rendit (certainement) compte

(21a) quand la France à son tour signa un accord avec Moscou, **certes** ils eurent du mal à y croire

Nous considérerons ces propositions comme des structures corrélatives respectant le schème segmental [*Quand-P* + *pronom anaphorique*] et subissant la même contrainte temporelle de coréférence, que les structures corrélatives précédemment étudiées – contrainte qui ne s'applique pas sur les propositions (17) et (18) – comme le montrent les manipulations ci-dessous :

- (19c) ? quand un enfant **était/sera** gravement malade on n'en parle pas devant lui / ? quand un enfant est gravement malade on en **parlait/parlera** pas devant lui
 (20c) ? quand Nicolas se **redressait/redressera** il s'en rendit certainement compte / ? quand Nicolas se redressa il s'en **rendait/rendra** certainement compte
 (21d) ? quand la France à son tour **signait/signera** un accord avec Moscou, ils eurent du mal à y croire / ? quand la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils **avait/auront** du mal à y croire

De plus, alors que les V1 et V2 de (17) et (18) sont dans un rapport de concomitance, pour (19), (20) et (21) il semble que ce soit plutôt un rapport de synchronisation qui soit mis en place, comme les manipulations (19d) à (21d) paraissent le montrer :

- (19d) ? **quand/le temps que-l'époque où** un enfant est gravement malade on n'en parle pas devant lui
 Mais : **quand/tant qu'**un enfant est gravement malade on n'en parle pas devant lui
 (20d) ? **quand/le temps que-l'époque où** Nicolas se redressa il s'en rendit (certainement) compte
 Mais : **quand/tant que** Nicolas se redressa il s'en rendit (certainement) compte
 (21d) ? **quand/le temps que-l'époque où** la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils eurent du mal à y croire
 Mais : **quand/tant que** la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils eurent du mal à y croire

Ici aussi, on retrouve le même système de reprise anaphorique que pour les *Quand-P* en valence directe, à savoir, lorsqu'elles sont construites en valence prépositionnelle, l'interprétation temporelle ne pose aucun problème – la *Quand-P* est pronominalisables par *ce moment-là* :

- (17c) elle m'a parlé **de ce moment-là**
 (18c) moi y me suffisait de penser **à ce moment là**

Par contre en structure corrélatrice, l'interprétation situationnelle prend le dessus sur l'interprétation temporelle, et il est meilleur de substituer *Quand-P* par *ce fait-là* :

- (19d) quand un enfant est gravement malade on n'en parle pas devant lui → ? quand un enfant est gravement malade on ne parle pas devant lui **de ce moment-là**
 Mais : quand un enfant est gravement malade on ne parle pas devant lui **de ce fait-là**
 De plus pour (19d) la substitution du verbe *être* par *devenir* rendrait la proposition acceptable puisque cette commutation rendrait à *quand* sa valeur temporelle. Cela va donc dans le sens d'une interprétation situationnelle pour (19).
 (20d) quand Nicolas se redressa il s'en rendit (certainement) compte → ? quand Nicolas se redressa il se rendit (certainement) compte **de ce moment-là**
 Mais : quand Nicolas se redressa il se rendit (certainement) compte **de ce fait-là**
 (21d) quand la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils eurent du mal à y croire → ? quand la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils eurent du mal à croire **à ce moment-là**
 Mais : quand la France à son tour signa un accord avec Moscou, ils eurent du mal à croire **à ce fait-là**

Pour les *Quand-P* en position de valence prépositionnelle on trouve donc deux structures concurrentes : une structure valencielle et une structure corrélatrice qui permet de construire la *Quand-P* avec un nombre important de verbes car « ? *je m'habitue à quand tu viens* » paraît plus difficilement acceptable que « *quand tu viens, je m'y habitue* », et qui permet surtout d'antéposer cette dernière. Cependant tous les verbes ne paraissent pas pouvoir accepter cette structure corrélatrice, comme les propositions ci-dessous en attestent :

- (22) *C'est souvent plus simple et/ou plus rapide d'utiliser les applis qu'on connaît bien et de remettre à quand on a un peu de temps libre les expérimentations.* (<http://linuxfr.org/forums/41/14719.html>)
 (23) *Alors je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir remonte à quand je vivais à Nîmes.* (<http://leeloolene.free.fr/index.php?2006/03/23/663-au-plus-profond-de-mes-souvenirs>)

Car on imagine mal trouver (22a) et (23a) ci-dessous :

- (22a) ? [...] de **s'en/y** remettre les expérimentations **à quand** on a un peu de temps libre
 Ou : ? [...] **à quand** on a un peu de temps libre de **s'en/y** remettre les expérimentations

(23a) ? mon plus lointain souvenir **en/y** remonte **à quand** je vivais à Nîmes
Ou : ? **à quand** je vivais à Nîmes mon plus lointain souvenir **en/y** remonte

Ces derniers exemples apportent une réponse à la question posée précédemment : la structure corrélatrice ne paraît pas être dérivée de la structure valencielle, mais constitue bien un schème structural à part entière, sinon il serait systématiquement possible de transformer une structure valencielle en corrélatrice, et inversement ; de la même façon il est difficile de plaider pour une l'interprétation de *Quand-P* comme constituant thématique. Nous avons vu qu'elle était topicalisée, ce qui induit une rupture avec ce qui précède, rupture non induite par l'opération de thématique, qui implique le simple déplacement d'un constituant sujet ou objet.

6 Conclusion

Quand nous montre une fois de plus la richesse de ses emplois puisqu'il existe bien un tour corrélatif en [*Quand-P* + pronom anaphorique] et que ce schème permet de donner à *Quand-P* une plus grande autonomie énonciative (elle est topicalisée).

Cette structure corrélatrice présente une plus grande liberté structurale que la construction valencielle puisqu'elle permet l'antéposition ou la postposition systématique de la *Quand-P*. Par contre elle semble contrainte à la coréférence et au rapport de synchronisation entre V1 et V2, de même, la reprise pronominale est de l'ordre de l'anaphore associative, pointant non un moment, mais la situation ou l'état donné dans *Quand-P*.

Pour poursuivre cette étude, il conviendrait de regarder les types de relations discursives construites par les deux structures, valencielle et corrélatrice, et en quoi ces relations se distinguent ou se complètent. Il serait aussi intéressant de voir s'il existe une *Quand-P* corrélatrice concurrente des traditionnelles *Quand-P* circonstancielles. De même, il conviendrait de préciser les sémantismes et la nature exacte du morphème *quand*, qui, ici, ne saurait être considéré comme une simple « conjonction de subordination », si tant est que cette classe soit véritablement opérationnelle.

Effectivement *quand* invite ici à considérer des degrés d'intégration, de fait il serait peut-être probant de l'analyser sous la lumière de Lehmann (1988) qui postulait une échelle graduée d'intégration d'une construction verbale dans une autre (« hierarchical downgrading »), échelle qui permet de dépasser heureusement la dichotomie traditionnelle entre hypotaxe et parataxe, partiellement inopérante pour la description des *Quand-P*, et dans laquelle la structure corrélatrice occupe une position centrale. Il convient donc d'ouvrir le sujet sur la question suivante : ne serait-ce pas la construction valencielle qui serait dérivée de la structure corrélatrice ? Haudry (1973) postulait déjà une réponse positive, pour le latin, à cette dernière interrogation.

Références bibliographiques

- Allaire S., (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse de doctorat, Univ. Rennes II.
- Blanche Benveniste Cl., Deulofeu H.-J., Stéfanini J. et Eynde K. van den (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris : SELAF.
- Benzitoun Christophe, (2007), *Description morphosyntaxique du mot « quand » en français contemporain*, Thèse de doctorat, Univ. Aix-Marseille I.
- Borillo A., (1988), « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langues Française*, n°77, 71-91

- Charolles M., (1997), « L'encadrement du discours : Univers, Champ, Domaine et Aspect », *Cahier de Recherche Linguistique*, n° 6, 1-73
- Combettes B., (1996), « L'intégration syntaxique de la subordonnée conjonctive topicalisée en français : approche historique », in C. Muller (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 89-96.
- Combettes Bernard, (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys
- Haudry J., (1973), « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, n°68, 147-186
- Jeanjean C., (1985), « « Toi quand tu souris » : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée », *Recherche sur le français parlé N°6*, Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 131-159
- Le Draoulec A. et Bras M., (2006), « Quelques candidats au statut de « connecteurs temporels » », *Cahier de grammaire « Spécial Anniversaire »*, 219-237
- Lehmann C., (1988), "towards a typology of clause linkage", *Typological studies in language, Vol18*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins publishing company.
- Meillet A., (1921), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Klincksieck.
- Muller Cl., (1983), « Les comparatives du français et la négation », *Lingvisticae Investigationes 7: 2*
- Muller Cl., (1996a), *La subordination en français*, Paris : Armand Colin
- Muller Cl., (1996b), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag.

¹ La terminologie utilisée ici est celle de l'Approche Pronominale (Claire Blanche Benveniste *et al.* (1987)) pour laquelle le verbe est une unité lexicale qui détermine et définit la forme de sa rection ; cette dernière est alors posée comme une variable abstraite ayant pour représentation prototypique une proforme (opération de pronominalisation). Nous parlerons, pour ne pas multiplier les modèles, de valence directe et prépositionnelle.

² Terme initié par Cl. Muller (1983)

³ Nous apportons une nuance pour l'exemple (5a) qui paraît plus acceptable que (6a) : cette nuance vient peut-être de ce que le verbe *surprendre* peut se construire avec un sujet propositionnel, notamment une *Que-P* :

(5a) **Que** des êtres humains se comportent ainsi me surprend toujours

Cependant l'acceptabilité de (5a) va dans le sens de notre démonstration en ce que la *Que-P* ne représente pas un moment mais une situation et nous verrons que ce qui distingue justement la *Quand-P* de (7) de la *Quand-P* de (5) c'est cette différence sémantique.

⁴ B. Combettes (1996 : 92) : « [...] la proposition « principale », lorsqu'elle est précédée d'une subordonnée conjonctive topicalisée, offre les mêmes propriétés, les mêmes caractéristiques, qu'une indépendante : place et expression du sujet, utilisation d'adverbes modalisateurs ; ainsi que l'emploi de l'adverbe *certes* [avant la principale]. L'insertion de *certes* ne serait guère possible, dans un cas de thématization entre le constituant initial [...] et le sujet, dans un schéma : Thème + Sujet + Verbe. »

⁵ Notion établie par Cl. Blanche Benveniste *et al.* (1990 : 290) et qui correspond à « l'ensemble des réalisations valenciennes d'un même verbe qui ont des parentés manifestes ». C. Benzitoun (2007 : 214), tout en reconnaissant l'ambiguïté de la notion de *parentés manifestes* confirme la transparence d'une telle notion et analyse sous son égide les propositions où la *Quand-P* est en position de valence objet direct avec la possibilité de construire la proposition de plusieurs manières (il inclut dans sa typologie les constructions des verbes interrogatifs que nous avons écartés ici).

⁶ L'acceptabilité plus grande de (18b) paraît provenir de la présence de l'infinitif *penser*, mais si on conjugue ce verbe la proposition devient douteuse : ? « **à quand** je serais grande je pense ». (18b) ne nous paraît donc pas aller à l'encontre de ce que nous avançons pour la valence prépositionnelle.

⁷ En comparaison des propositions (17b) et (18b) l'acceptabilité des exemples (19), (20) et (21), pourrait s'expliquer par l'absence la préposition devant *quand*. Cependant une telle explication paraît peu probante dans la mesure où, si l'on ajoute la préposition régime, le sémantisme des propositions change notablement :

- (19.) ? **de** quand un enfant est gravement malade on n'(en) parle pas devant lui
- (20.) ? **de** quand Nicolas se redressa il s'(en) rendit certainement compte
- (21.) ? **à** quand la France à son tour signa un accord avec Moscou ils eurent du mal à (y) croire

(21.) est difficilement acceptable et pour (19.) et (20.) la présence de la préposition change le sens des énoncés par rapport aux propositions d'origine.

Il en va de même pour (17b) et (18b) dans la mesure où si on leur enlève les prépositions exigées par les verbes, le sémantisme est sensiblement différent, comme le montrent (17b_i) et (18b_i) ci-dessous :

- (17b_i) ? quand vous étiez petit elle m'a parlé / ? quand vous étiez petit elle m'en a parlé
- (18b_i) ? quand je serais grande moi y me suffisait de penser / ? quand je serais grande moi y me suffisait d'y penser

Pour (17b_i) et (18b_i) les *Quand-P* réfèrent à un instant donné et le sens des propositions est sensiblement différent de celui d'origine. Pour (17b_i) on comprend qu'*elle a parlé à son interlocuteur quand vous étiez petit* (et non pas à un autre moment) et pour (18b_i) on comprend qu'*il suffit à je de penser dans la mesure où elle est grande*, donc de sens très éloignés de ceux donnés en (17) et (18) :

- (17) Elle m'a parlé **de quand** vous étiez petits (M. Aymé, cité dans Le Petit Robert)
- (18) Même que je les ai vus sniffer pendant le cours de maths dans un sac en plastoche. Moi y me suffisait de penser **à quand** je serais grande et que je serais devenue la collègue de mémé et qu'on ferait équipe toutes les deux... (Frantext : F. Seguin, L'arme à gauche, (1990 : 17-18))